

MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Apollinaire

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUILLET 2026 – 18 H 30

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Alex Brouillard, greffier-trésorier adjoint de la susdite municipalité,

Le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire du conseil, le lundi 27^e jour de juillet 2026, à 18 h 30, à la salle du conseil municipal Benoit Côté (94, rue Principale).

Conformément à l'article 56 du Code municipal du Québec, les délibérations du conseil au cours de cette séance, porteront uniquement sur les points suivants :

1. Adoption du Règlement numéro 1046-2026 décrétant un emprunt de 4 765 000 \$ ayant pour but de financer les travaux relatifs à l'aménagement des puits 15 et 16
2. Affectation d'un montant de 750 000 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté – Remboursement anticipé du capital d'emprunt
3. Embauche au poste de contremaître aux opérations au Service des travaux publics

DONNÉ à Saint-Apollinaire le **24 juillet 2026**.



Alex Brouillard
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Alex Brouillard, greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal du 11, rue Industrielle et sur le site web de la Municipalité de Saint-Apollinaire.

Tel que prévu au *Règlement relatif aux modalités de publication des avis publics* (numéro 835-2018) adopté le 13^e jour d'août 2018 par le conseil municipal, je Alex Brouillard, greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie par la présente, avoir affiché le présent avis public concernant la séance extraordinaire du 27 juillet 2026 sur le site Internet de la Municipalité le 24 juillet 2026.

DONNÉ à Saint-Apollinaire le 24 juillet 2026.



Alex Brouillard
Greffier-trésorier adjoint